



Ville d'Isbergues

Place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

E-mail : contact@ville-isbergues.fr

N° A 2024-210

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ARRETE DU MAIRE

Utilisation du domaine public

les 24 et 25 juin 2024 / esplanade arrière de la mairie

Le Maire de la commune d'ISBERGUES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il importe de prendre des mesures pour prévenir les accidents à l'occasion des séances de prévention routière « Tous à vélo » et « A gauche toute »

ARRETE

Article 1^{er} : La circulation et le stationnement de tous véhicules sont interdits le lundi 24 juin et le mardi 25 juin 2024 sur l'esplanade à l'arrière de la mairie.

Article 2 : Ampliation de l'arrêté sera adressé à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Isbergues pour exécution.

Article 3 : Le présent arrêté sera publié par voie électronique sur le site de la ville, il peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Fait à ISBERGUES, le **30 MAI 2024**

Le Maire,




David THELLIER

Publié le **30 MAI 2024**